

Enquête publique préalable à la réalisation d'un pôle Lycée

Pendant 16 jours consécutifs, du 1er mars à 9h00 au 16 mars à 17h, sera procédée une enquête publique conjointe à Villeparisis, préalable :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux et des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation d'un pôle Lycée sur le territoire de la commune de Villeparisis,
- au parcellaire destiné à identifier les propriétaires et les titulaires de droits réels et à déterminer exactement les parcelles à acquérir nécessaires à la réalisation de ce projet.



Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter et consigner ses observations et propositions en ligne ou sur le registre d'enquête en format papier.

De plus, le commissaire enquêteur Monsieur Jacques Dauphin, Inspecteur des sites **se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations des intéressés** en mairie, les :

- Lundi 1er mars de 14h à 17h ;
- Mercredi 10 mars de 9h30 à 12h30 ;
- Mardi 16 mars de 14h à 17h.

Liens utiles

[Avis d'enquête publique conjointe](#)

[Dossier de l'enquête publique](#)

[Arrêté préfectoral](#)